

Validation des apprentissages :

- Il est préférable que la validation des apprentissages ne soit pas réalisée tout de suite après l'activité précédente de sorte à pouvoir vérifier si les élèves ont réellement bien intégré la nouvelle matière et s'ils sont en mesure de faire le transfert des apprentissages. La validation des apprentissages proposée ici prend la forme d'une fiche comportant des questions d'intégration à réaliser individuellement et qui fera l'objet d'un retour en grand groupe par la suite. Cette activité, qui se retrouve dans le cahier de l'élève, vérifie non pas la capacité de l'enfant à construire une ligne du temps en y positionnant des événements, mais bien son aptitude à lire une ligne du temps et à s'y repérer.